



Procès-verbal abrégé de la 18^e assemblée générale ordinaire

Dimanche 15 avril 2018, Hôtel Chrüz, Hauptstrasse 67, 4702 Oensingen

1. Bienvenue et constat du quorum

La présidente, Gunilla Kühni, souhaite la bienvenue aux participants. Elle constate que l'AG a été convoquée conformément aux statuts et est apte à délibérer. Selon la liste de présence, 29 membres sont enregistrés ainsi que deux invités. La majorité absolue est de 15 voix.

La présidente donne connaissance des personnes excusées.

En 2017, nous déplorons la perte de trois membres: Mario Rancetti (10 janvier.), Jan Nesvadba (10 février), Adrian Gabathuler (20 mai).

Durant cette année, le comité a perdu un membre éminent en la personne d'Adrian Gabathuler, emporté subitement par une déficience cardiaque. C'était un membre important du comité où tous appréciaient sa créativité et son savoir. Nous perdons avec lui un ami émérite.

L'assistance se lève pour honorer la mémoire des disparus.

2. Élection des scrutateurs

Sont élus à l'unanimité Ruth Meister et Rolf Imhof.

3. Approbation de l'ordre du jour

Sans objection, l'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

4. Procès-verbal de l'AG du 30 avril 2017 à Oensingen

Le procès-verbal a paru dans *Hunde n° 6* et *Info Chiens n° 7*. Il est approuvé par 24 voix et 5 abstentions.

5. Rapport annuel de la présidente

Le rapport annuel est publié sur le site du club.

6. Rapport de la trésorière et comptes annuels

Les comptes annuels de l'exercice 2017 sont disponibles en allemand et en français. La trésorière, Lilian Sommer, donne des explications à leur sujet et aborde certains points en détail. Les comptes accusent un déficit de CHF 7'870.79 et un bilan équilibré.

7. Rapport des réviseurs des comptes

Les réviseuses Heidi Rancetti et Elisabeth Studer ont contrôlé minutieusement les comptes. Elles recommandent à l'AG d'approuver lesdits comptes et le bilan.

8. Approbation des comptes de l'exercice de la trésorière et quitus à cette dernière et au comité.

Les comptes de l'exercice sont approuvés. Quitus est donné à la trésorière et au comité

9. Budget 2018 et fixation du montant des cotisations annuelles pour 2019

Lilian Sommer donne des explications sur le budget 2018, qui est approuvé. Les cotisations demeurent inchangées et sont elles aussi acceptées.

10. Banque de données sur les membres de la SCS

Lors de l'Assemblée des Délégués 2017 de la SCS, il a été décidé de mettre en place une banque de données sur les membres. Dès lors, il est nécessaire de modifier les statuts de la SCS et de ses sections. Dans le but de constituer ladite banque, nous avons transmis à la SCS les données concernant nos membres. Lors de l'envoi de la facture de cotisation en février, nous avons prié tous nos membres de contrôler leurs données et de faire éventuellement opposition à ce qu'elles soient transmises. Seules 10 réponses nous sont parvenues. Dès lors, nous partons du principe que la majorité de nos adhérents ne s'opposent pas à cette banque de données.

11. Nouveaux statuts de la SCS, valable à partir du 1.1.2018.

Notamment en raison de l'introduction de la banque de données, la SCS a décidé une modification statutaire. De ce fait, toutes les sections de la SCS doivent également adapter leurs statuts. Dans un souci d'harmonisation, la SCS a édicté des statuts-modèles que chaque section doit reprendre mot pour mot. Ceux-ci peuvent être consultés sur le site de la SCS. Nous allons donc les reprendre tels quels, puis les soumettre à la SCS pour obtenir son aval. À la suite de quoi, ces statuts modifiés seront mis à l'ordre du jour de notre prochaine AG pour approbation.

12. Rapport annuel de la responsable d'élevage et informations sur l'élevage

Le rapport annuel est publié sur le site du club.

13. Proposition du comité concernant l'adaptation du RE au nouveau RESCS et aux nouvelles DA/RESCS.

Avant l'assemblée, chaque membre a reçu l'ensemble du règlement d'élevage en allemand ou en français. Christine Sandoz donne des explications à ce sujet. Elle ne peut répéter l'intégralité de l'exposé donné lors de la journée des éleveurs et se limite aux points les plus importants. Il est impératif d'augmenter la base d'élevage. La limitation du nombre de saillies des mâles donne lieu à une discussion. L'objectif doit toujours être d'obtenir une population de reproducteurs sains aussi diversifiée que possible.

Le règlement d'élevage est approuvé par 17 oui, 7 non et 4 abstentions.

14. Propositions des membres

Aucune proposition n'a été déposée (délai d'envoi : le 31 décembre 2017).

15. Programme des activités 2018

Tous les membres ont reçu le programme, en même temps que la facture de cotisation. Gunilla Kühni explique quelles seront les activités du club et incite les membres à y participer. Elle présente la juge du club show, Madame Wil Schrandner, des Pays-Bas.

16. Distinctions

Ariane Faucillon n'a pas reçu beaucoup de résultats de travail de nos adhérents.

En agility, les chiens qui s'imposent en 2017 sont Hitchylou, S2 (A. Faucillon), précédant de peu Hutch, S1 (K. Wieland). Mais il existe en fait un grand nombre de cavaliers pratiquant les compétitions d'agility. Trois ou quatre cavaliers s'entraînent avec succès en mantrailing. Un autre CKC représente dignement la race en dog dancing, même au niveau international. Enfin, plusieurs cavaliers travaillent comme chiens visiteurs ou de thérapie..

Gunilla Kühni félicite nos jeunes présentateurs (Juniorhandling) Dina et Tom Wieland pour leurs très bonnes prestations et leur remet un petit présent. L'assemblée les applaudit chaleureusement.

17. Divers

Un membre souhaite que les comptes annuels puissent être consultés déjà avant l'AG. Or, nous ne pouvons pas les publier sur le site. Le comité va réfléchir à la question.

Gunilla Kühni met un point final à l'AG à 17 h 45 avec un grand remerciement à l'adresse des adhérents pour leur confiance. Elle trouve que la description de nos chiens telle qu'elle figure dans le standard s'applique aussi aux membres „aimables, joyeux, amicaux et aucunement querelleurs“. L'assistance est conviée à un apéritif.

Pour le procès-verbal :
Tomi Schmid

Le procès-verbal in extenso peut être consulté sur le site du CCS